

Indices récents de la présence de la Loutre d'Europe *Lutra lutra* (Linnaeus, 1758) (Carnivora, Mustelidae) dans le nord du Haut-Rhin (France)

par Jacques THIRIET * et Laurent MERCIER **

RÉSUMÉ

De 2004 à 2005, des indices de présence de la Loutre d'Europe ont été recherchés le long des cours d'eau dans le nord du département du Haut-Rhin et au sud de Sélestat. Leur découverte atteste la présence régulière de l'espèce dans ce secteur six ans après le dernier lâcher de réintroduction.

MOTS-CLÉS : Loutre d'Europe - *Lutra lutra* - indices de présence - Haut-Rhin

ABSTRACT

Recent presence signs of otter *Lutra lutra* (Linnaeus, 1758) (Carnivora, Mustelidae) in the north Haut-Rhin department (France).

From 2004 to 2005, presence signs of otter were required along the rivers north of Haut-Rhin department and south of Sélestat. Their discovery attests the regular presence of the species in this area six years after the last reintroduction.

KEY WORDS : otter - *Lutra lutra* - presence signs - Haut-Rhin

* GEPMA, Groupe d'Etude et de Protection des Mammifères d'Alsace,
8 rue Adèle Riton, F - 67000 STRASBOURG, France
courriel : jacquesthiriet@wanadoo.fr

** Centre de Reproduction de la Loutre d'Europe, route de Ribeauvillé, F - 68150 HUNAWIHR, France
courriel : loutremercier@hotmail.com

ZUSAMMENFASSUNG

Neue Anwesenheitsindizes des Fischotters *Lutra lutra* (Linnaeus, 1758) (Carnivora, Mustelidae) im Norden des Departements von Haut-Rhin (Frankreich).

Von 2004 bis 2005 sind Anwesenheitsindizes des Fischotters entlang der Wasserläufe im Norden des Departements von Haut-Rhin und im Süden von Sélestat gesucht worden. Ihre Entdeckung bestätigt die regelmäßige Anwesenheit der Art in diesem Bereich sechs Jahre nach der letzten Wiedereinführung.

SCHLÜSSELWÖRTER : Fischotter - *Lutra lutra* - Anwesenheitsindizes - Haut-Rhin

I. INTRODUCTION

La Loutre d'Europe a fait l'objet en Alsace d'une opération de réintroduction qui s'est déroulée de 1998 à 2000, à la suite de laquelle les individus relâchés ont été suivis par télémétrie pendant des durées variables, n'excédant pas quelques mois (Mercier 2004). Aussi, la persistance de la présence d'individus et la confirmation de leur reproduction ne peuvent être attestées, en dehors du contact par corps, que par des méthodes indirectes comme les images prises à l'aide de systèmes photographiques à déclenchement automatique (figure 1) ou la recherche d'indices : empreintes, crottes, reliefs de repas, coulées.



Fig. 1 : Photo d'une Loutre (système à déclenchement automatique). Hunawir, 10/05/2005, 03h21, © Laurent Mercier.

II. MATÉRIELS ET MÉTHODES

A. Zone d'étude

La zone d'étude a été déterminée à partir des découvertes des indices de présence de l'espèce dans les mois qui ont suivi sa réintroduction (Mercier 2004). Elle s'étend le long de trois rivières et de leurs affluents : la Fecht entre Munster et son confluent avec l'Ill, la Weiss entre Lapoutroie et son confluent avec la Fecht, et l'Ill entre Colmar et Sélestat (figure 2).

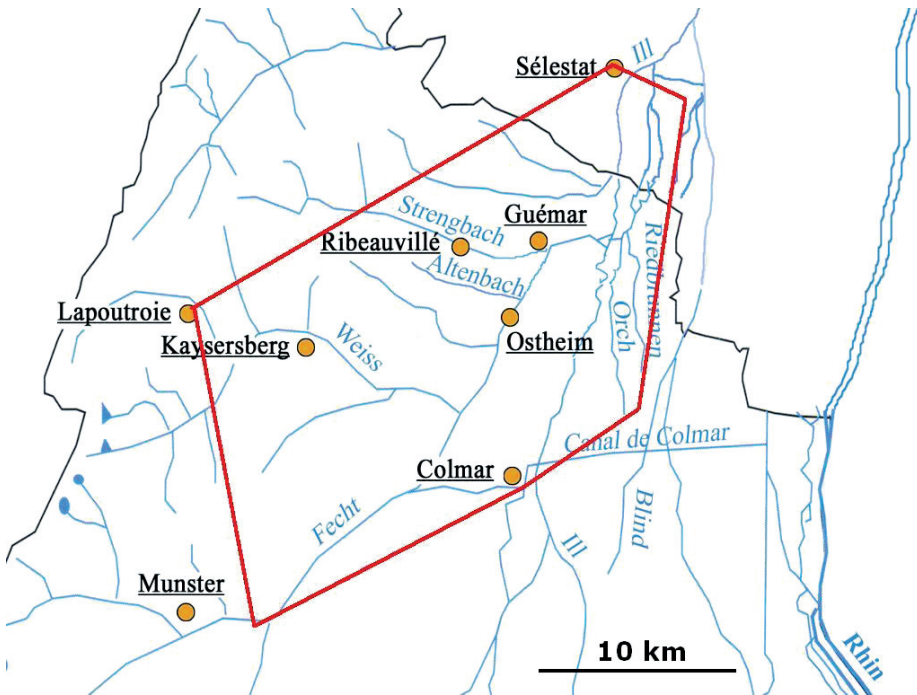


Fig. 2 : Localisation de la zone d'étude.

B. Prospections

Les prospections se sont déroulées sur les trois cours d'eau et leurs affluents de manière aléatoire, d'abord à partir des ponts et des confluents de rivières, puis par la suite en privilégiant les secteurs qui avaient donné des résultats positifs. Il n'a pas été procédé à des recherches systématiques sur un secteur donné.

La prospection concerne aussi bien les crottes - nommées épreintes - que les empreintes laissées dans le sable, le limon ou la terre meuble des berges. Ces deux indices sont les plus fréquemment rencontrés sur le terrain (Bouchardy & Moutou 1989). L'observation concomitante de plusieurs indices différents ou la découverte d'indices par plusieurs personnes en un même lieu constituent des éléments d'authentification de la présence de l'espèce sur un site donné. Ainsi, en bordure de rivière, une épreinte et un dépôt d'urine sur un rocher, associés à des traces dans le sable, caractérisent la présence patente de la Loutre dans ce secteur (figure 3).

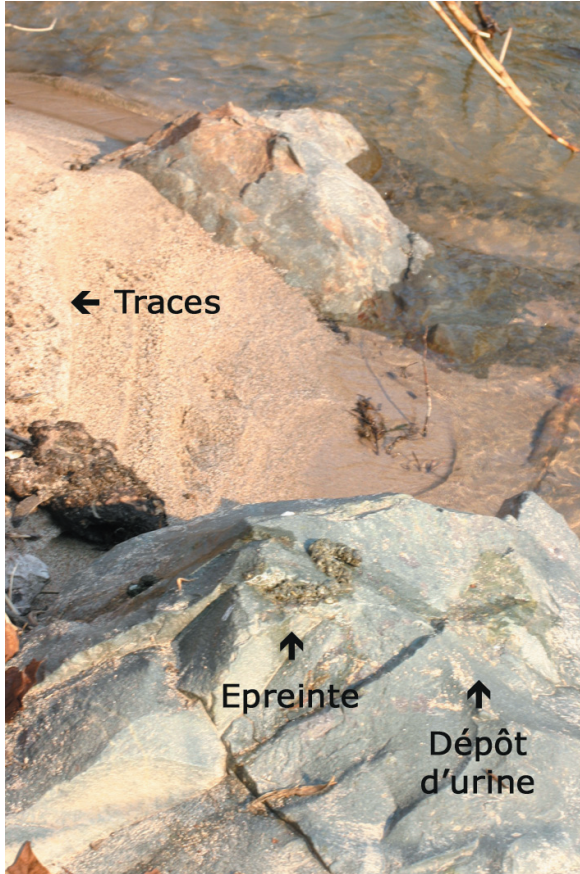


Fig. 3 : Trois indices concordants de présence de la Loutre.
Sigolsheim, 04/03/2005. Photo © Jacques Thiriet.

Les épreintes de la Loutre sont caractéristiques. Lorsqu'elles sont fraîches, elles sont colorées le plus souvent en noir, verdâtre ou brun-noir brillant, puis s'éclaircissent avec le lessivage dû aux intempéries, devenant beiges ou gris clair. Elles contiennent des éléments solides, écailles et arêtes de poissons, petits os, bien visibles dans une masse informe (figure 4). Elles sont déposées bien en évidence sur les pierres, galets, ouvrages bétonnés, souvent à proximité des ponts ou des confluent de cours d'eau (figure 5). En se desséchant progressivement, elles adhèrent au moins en partie au support sur lequel elles ont été déposées, parfois même sur les arêtes verticales des rochers, et souvent pendant plusieurs semaines. Les épreintes sont parfois accompagnées de dépôts d'urine visibles sur la pierre pendant quelques jours voire plus d'une semaine. Elles dégagent une odeur caractéristique d'huile et de poisson légèrement musquée, qui n'est pas désagréable en comparaison de celles des autres Mustélinés. L'odeur spécifique de l'épreinte perdure après qu'elle soit desséchée et joue un rôle dans la communication entre individus. Cette propriété permet au naturaliste un tant soit peu entraîné de la déterminer de façon sûre.



Fig. 4 : Une épreinte fraîche de Loutre déposée sur une pierre au bord de l'Ill.
Colmar, 23/10/2005. Photo © Jacques Thiriet.



Fig. 5 : Deux épreintes sur une pierre au-dessus d'un ouvrage bétonné.
Sigolsheim, 14/01/2005. Photo © Jacques Thiriet.

Les empreintes, nommées en vénerie « traces » (Chaigneau 1978), se rencontrent dans le sable et la vase des berges des cours d'eau (figure 6). Les pieds présentent 5 pelotes avec des griffes apparentes, inscrites dans un périmètre à peu près circulaire. La palmure et les griffes marquent rarement (Thomassin 1982, Bouchardy & Moutou 1989), mais constituent, quand elles sont présentes, un indice supplémentaire pour confirmer l'identification. Les dimensions des empreintes varient pour le pied antérieur de 5,2 à 6,5 cm de long sur 5,5 à 6,5 cm de large, et pour le pied postérieur, lorsque le talon marque, de 6,9 à 8,9 cm de long sur 5,8 à 8,8 cm de large (Chazel & Da Ros 2002). Des empreintes observées à Sigolsheim (figure 7) montrent bien la palmure et les griffes, et correspondent par leurs dimensions (longueur = 88 mm avec le talon, largeur = 60 mm) à un pied postérieur d'un individu adulte de taille moyenne.



Fig. 6 : Traces de Loutre dans le sable humide d'une berge de la Fecht. Sigolsheim, 04/03/2005. Photo © Jacques Thiriet.



Fig. 7 : Empreinte d'un pied postérieur de Loutre. Sigolsheim, 04/03/2005. Photo © Jacques Thiriet.

III. RÉSULTATS

De 2004 à 2005, 327 visites au total ont été effectuées, dont 166 - soit environ une sur deux - ont donné un résultat positif fournissant un ou plusieurs indices. Le détail des résultats par secteurs figure dans le tableau 1.

	2004	2005
Fecht amont	29	19
Weiss	20	10
Fecht aval	22	10
Ill et Orch	26	20
Illwald	7	3
Nombre de visites avec indices de présence	104	62
Nombre total de visites	206	121

Tab. 1 : Nombre de visites ayant donné un ou plusieurs indices (le même site peut donner plusieurs résultats positifs au cours de la même année).

Les 33 sites où des indices ont été récoltés pendant les années 2004 et 2005 (166 données) sont localisés sur la carte (figure 8).

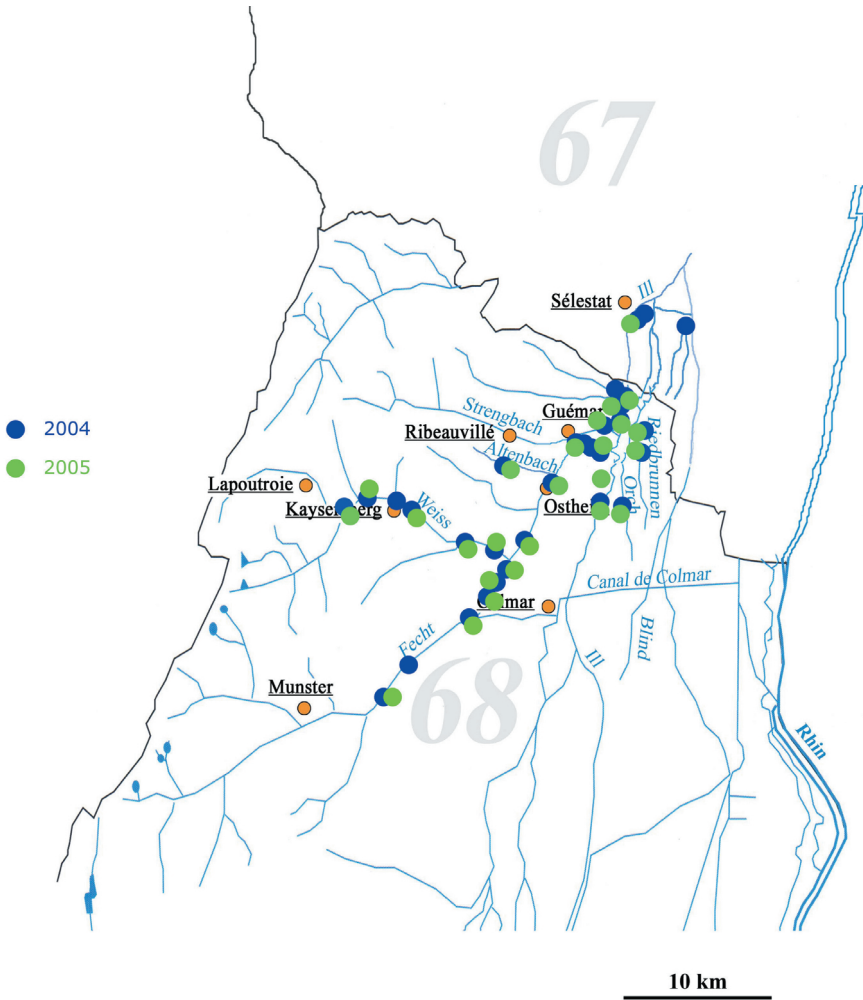


Fig. 8 : Carte de localisation des sites ayant fourni des indices de présence en 2004 et 2005.

Quelques épreintes, découvertes à Sigolsheim et Ingersheim, présentaient une forme inhabituelle, régulière et allongée, sans doute torsadée à l'origine (figure 9). Le lieu du dépôt - un rocher au bord de la Fecht -, leur odeur caractéristique et leur association à d'autres indices ont permis de les attribuer à la Loutre. Elles correspondent à un type de laissées décrit par Chazel et Da Ros (2002) comme rare dans la nature. Elles ont été cependant régulièrement observées en captivité par l'un des auteurs (LM) et semblent liées, dans ce cas, au type d'alimentation des animaux.

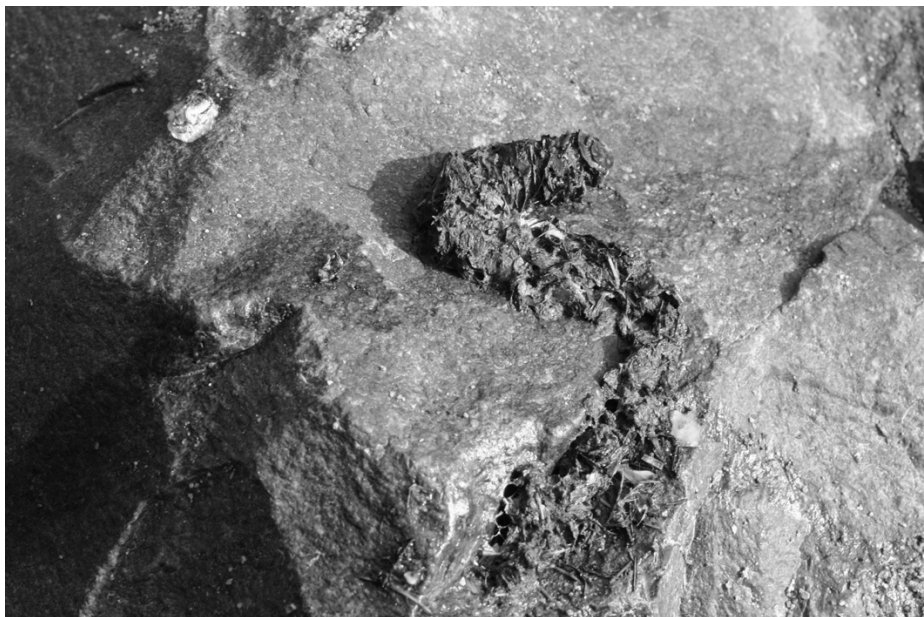


Fig. 9 : Épreinte d'aspect atypique, allongée et torsadée à l'origine, se rapprochant davantage de la forme générale des laissées de Mustélidés. Sigolsheim, 04/03/2005. Photo © Jacques Thiriet.

IV. DISCUSSION

La présence régulière de la Loutre dans le secteur étudié est attestée par les indices récoltés au cours de ces deux années. La comparaison avec les résultats obtenus dans les années qui ont suivi la réintroduction (Mercier 2004) montre, après l'extension des domaines vitaux vers l'amont entre 2001 et 2003, une stabilisation en 2004 et 2005 de l'aire de présence de l'espèce sur l'ensemble des cours d'eau concernés.

Cependant, si la proportion de visites ayant donné des résultats positifs est restée stable de 2004 à 2005, elle est nettement moins forte que celle des années précédentes. De même, le nombre de sites où des indices ont été récoltés a été moins élevé en 2005 qu'en 2004. Les sites précédemment connus où aucune donnée n'a été enregistrée en 2005 se trouvent notamment dans les secteurs de la Fecht aval et de l'Illwald. La plus faible pression de prospection - cumul du nombre de sites visités en 2005 (121 visites) par rapport à 2004 (206 visites) - ne suffit pas pour expliquer cette tendance.

Une épreinte exposée aux intempéries disparaît dans un délai de deux semaines à trois mois (Étienne 2005). La récolte quasi mensuelle de nouvelles épreintes prouve donc bien la présence d'au moins un individu sur le secteur concerné. La méthode utilisée - prospection aléatoire - ne permet pas de quantifier les individus. En effet, la distance séparant les points les plus éloignés de la zone d'étude n'est que de 34 kilomètres. Or, si Hainard (1997) cite des trajets parcourus d'environ 15 km en une seule nuit, différents auteurs avancent

des dimensions de domaines vitaux de 20 km pour les femelles, jusqu'à 50 km et plus pour les mâles, ces distances étant d'autant plus longues que les cours d'eau sont plus étroits (Bouchardy & Moutou 1989, Étienne 2005). Il n'est donc pas possible d'affirmer que les indices récoltés proviennent de plusieurs individus, même si cette probabilité existe.

La longévité de la Loutre, si elle atteint 11 à 15 ans en captivité, ne dépasse pas 3 à 4 ans en moyenne dans la nature (Macdonald & Barrett 1995). Une étude effectuée en Allemagne sur plus de 1 000 Loutres pendant plus de 40 ans démontre que seulement 8% des animaux atteignent l'âge de 9 ans (Hauer *et al.* 2000). Or, les derniers indices relevés en Alsace sont datés du 31 août 2006. Dans l'hypothèse où ils proviendraient de l'un des animaux réintroduits, compte tenu des dates de naissance de ces derniers qui s'échelonnent du 30/06/1995 au 30/07/1997 (Mercier 2004), nous pouvons affirmer que la Loutre aurait atteint dans la nature un âge compris entre 9,0 et 11,1 ans, ce qui est remarquable pour un animal dont l'espérance de vie est étonnamment basse.

L'autre hypothèse est celle d'animaux plus jeunes qui seraient issus d'une reproduction à partir des individus relâchés lors des opérations de réintroduction.

La poursuite des recherches d'indices par des prospections ciblées d'une part dans les zones de présence connue de la Loutre, et d'autre part en étendant les recherches vers l'aval, permettra sans doute dans les prochaines années de répondre à cette question.

V. CONCLUSION

La recherche et la découverte d'indices le long des cours d'eau du nord du Haut-Rhin révèle la présence d'un ou plusieurs individus de Loutre d'Europe dans 31 sites en 2004 et 25 sites en 2005. Si le linéaire occupé est resté globalement stable depuis 2003, le nombre de sites fréquentés est en diminution.

En l'absence de tout relâcher après 2000, il peut s'agir soit d'un ou plusieurs individus réintroduits entre 1998 et 2000 et qui auraient alors atteint dans la nature l'âge remarquable de 9 à 11 ans, soit d'individus de moins de 7 ans attestant la réussite de la reproduction *in situ* après ces dates.

VI. REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier pour son aimable collaboration François LÉGER (ONCFS - Gerstheim) qui nous a prêté le matériel de prises de vue à déclenchement automatique et permis de réaliser le document photo de la page 78.

VII. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BOUCHARDY C. & MOUTOU F.** 1989 – La Loutre (*Lutra lutra*). In : Observer les mammifères sauvages, les indices de présence et l'observation directe, pp.131-134. Éditions Bordas, Paris, 240p.
- CHAIGNEAU A.** 1978 – Indices et empreintes du gibier. Éditions Crépin-Leblond, Paris, 180p.
- HAZEL L. & DA ROS M.** 2002 – Loutre (*Lutra lutra*). In : L'encyclopédie des traces d'animaux d'Europe, pp.148-154. Éditions Delachaux et Niestlé. Paris, 384 p.
- ÉTIENNE P.** 2005 – La Loutre d'Europe. Éditions Delachaux et Niestlé, Paris, 192p.
- HAINARD R.** 1997 – La Loutre, *Lutra lutra* Linné 1758. In : Mammifères sauvages d'Europe, pp.282-291. Éditions Delachaux et Niestlé, Paris, 670 p.
- HAUER S., ANSORGE H. & ZINKE O.** 2000 – A long-term analysis of the age structure of otters (*Lutra lutra*) from eastern Germany. *Z. Säugetierkunde*, 65 : 360-368.
- MACDONALD D. & BARRETT P.** 1995 – Loutre commune *Lutra lutra*. In : Guide complet des mammifères de France et d'Europe, pp.127-129. Éditions Delachaux et Niestlé, Paris, 304 p.
- MERCIER L.** 2004 - Bilan de la réintroduction de la Loutre *Lutra lutra* (Linné, 1758) en Alsace, France. *Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle et d'Ethnographie de Colmar*, 65 : 117-134.
- THOMASSIN S.** 1982 – Mammifères rares, Loutre. In : Le multiguide nature des traces d'animaux. pp.36-37. Éditions Bordas, Paris, 160 p.

